



Attitude face un chantage à la démission...

Par **Tonthon**, le **29/10/2017** à **12:29**

Bonjour,

Le président d'une association a fait passer une résolution visant à m'exclure du conseil d'administration.

Cette résolution est frappée de nullité car le CA n'a pas ce pouvoir, cela n'était pas à l'ordre du jour et je pourrais rajouter accessoirement que les droits à la défense ont été bafoués.

Cette résolution a été adoptée par un chantage "si vous n'excluez pas X (moi en l'occurrence), je démissionne et le secrétaire me suit" !

Il va de soi que j'entends contester cette exclusion mais comment procéder pour **éviter d'être le bouc émissaire** = puisque X conteste et veut rester, "je démissionne" menace en permanence le Président et si l'association se trouve sans dirigeant ou dans une grave crise cela sera la faute de X.

Certains amis me disent de laisser tomber mais il faut savoir que j'ai vraiment beaucoup donné, j'ai occupé un poste important et je donnais satisfaction jusqu'au changement de président...Je ne peux admettre que l'on me prenne pour un Kleenex.

Vous remerciant d'avance de vos conseils,
Cordialement